

L'actu Infor'Amay

Votre bulletin communal

LABYRINTHE de l'emploi

16
Mai
2024

Entrée libre

De 10h
à 16h

Au Centre culturel
rue Entre-Deux-Tours 3
4540 AMAY

EDITO

Chères Amaytoises, Chers Amaytois,
En ma qualité d'Échevin en charge de l'emploi, je suis réellement ravi d'avoir l'opportunité, par le biais de cet éditorial, de vous annoncer la mise en œuvre d'un événement qui me tient à cœur car il répond à un besoin sociétal essentiel dans un contexte économique qui n'est pas toujours simple.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer que le **16 mai prochain** se tiendra au centre culturel d'Amay le "Labyrinthe de l'Emploi" qui sera **accessible à tout public, demandeur d'emploi ou professionnel.**

Cet événement est issu d'une collaboration entre le Plan de Cohésion Sociale (PCS) d'Amay, le CPAS, la Mission Régionale Huy-Waremme (MIRHW), le Centre de Formation et d'Orientation (COF) et le Forem.

En organisant ce salon de l'emploi pas comme les autres, deux objectifs sont poursuivis :

- Informer et aider le demandeur d'emploi à identifier son projet personnel, lui donner un maximum de conseils personnalisés et l'orienter vers les services adéquats ;
- Favoriser l'accès au travail, à la formation et à l'insertion sociale.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Si vous ressentez le besoin de recevoir une préparation efficace à l'emploi. Si travailler dans votre région est un de vos objectifs ou si vous souhaitez plutôt trouver un poste dans une entreprise nationale, ou même internationale. Alors, le Labyrinthe de l'Emploi est vraiment adapté à vos besoins.

Vous y trouverez des actions concrètes qui vous permettront d'avancer dans vos investigations professionnelles :

- **Un espace de rencontre** avec les employeurs et les institutions proposant des formations;
- **Un atelier rédaction/vérification de CV** et lettres de motivation où il est conseillé de venir avec vos CV et lettre de motivation sur clé USB;
- **Un espace coaching** proposant une simulation d'entretien d'embauche pour se préparer à rencontrer des employeurs;
- **Un espace "relooking"** où vous recevrez des conseils pour une présentation impeccable (coiffure, esthétique et vestimentaire);
- **Un espace associatif / institutionnel** où vous pourrez aller à la rencontre des institutions travaillant sur le territoire communal.

Tout a été prévu pour permettre à tous de participer à cet événement. Si le jour de son organisation, **vous avez des enfants non scolarisés**, le service Accueil Temps Libre (ATL) de la commune leur proposera des ateliers récréatifs pendant que vous faites le tour du labyrinthe.

Si vous ne possédez pas de moyen de transport, il vous sera possible de faire appel au Servibus en appelant le 0494/516 543. Vous serez alors véhiculé de votre domicile jusqu'au Centre culturel puis ramené chez vous.

Pour toute information complémentaire : Contactez notre service du Plan de Cohésion Sociale d'Amay au 085/830 828 ou mail : elodie.smirnov@amay.be

Nous vous attendons nombreux, et je suis convaincu que le Labyrinthe de l'Emploi contribuera à aider un bon nombre de visiteurs à avancer vers leur objectif professionnel !

Je vous souhaite un merveilleux printemps.

■ **Luc Huberty**

Echevin de l'Emploi et de la Formation

N° 103
MAI 2024

www.amay.be

2 - 3
Dans nos écoles - Appel à bénévoles
Compostage à domicile - Patrimoine
curieux - RGPD - Manifestations
patriotiques - Urbanews

LABYRINTHE DE
L'EMPLOI &
DE LA FORMATION

4 - 5

News Énergie
Label Handycity
Amitiés AmayBénilin - Brunch local
Tribunes politiques - Etat-civil
Agenda - Pentecôte de Jehay

6 - 7 - 8

DANS NOS ÉCOLES



Comme chaque année à Amay, le printemps a rimé avec propreté.

Fin mars dernier, l'opération Be WAPP a rassemblé de nombreux participants issus notamment des écoles de l'entité amaytoise qui se sont attaqués, dans la bonne humeur,

au nettoyage de leur école et de plusieurs zones sensibles de la Commune.

Nous tenons en tout cas à remercier toutes les équipes de bénévoles pour leur motivation et leur dévouement.

APPEL À BÉNÉVOLES

APPEL À DES CHAUFFEURS BÉNÉVOLES RÉMUNÉRÉS

Vous avez un permis B, vous connaissez Amay comme votre poche et vous souhaitez offrir vos services, de manière ponctuelle, aux personnes non motorisées, âgées ou isolées ?

Intéressé(e)? Contactez le service des Affaires Sociales au 085/830.820 ou 085/830.821

SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE À DOMICILE

Réduisez vos quantités de déchets de jardin et de cuisine grâce au compostage à domicile

Mon pote, le compost !

ATELIER PRATIQUE COMPOSTAGE À DOMICILE

Apprenez et expérimentez les techniques de compostage à domicile !

► + parcours théorique en vidéo

INSCRIPTIONS GRATUITES LIMITÉES



Le service Environnement en partenariat avec Intradel propose aux citoyens un parcours de sensibilisation au compostage à domicile.

Au programme :

1. Une séance théorique en ligne à distance

Des vidéos sont en libre accès sur le site www.intradel.be

Du contenu théorique sous format texte est également disponible sur notre site.

2. Une séance pratique : Le samedi 27 avril de 9h30 à 12h ou le jeudi 16 mai de 18h à 20h30 (encadrés par nos agents constatateurs).

Outre de nouvelles connaissances, les participants repartiront également avec des supports informatifs et un bio-seau.

Informations pratiques pour les ateliers :

- Gratuit
- Sur inscription (âge minimum 12 ans) <https://bit.ly/43BHLGu>
- Max. à 15 participants
- L'atelier dure 2h30
- L'atelier est réservé aux habitants de la commune organisatrice
- Lieu : service Environnement, rue de l'Industrie 67

PATRIMOINE CURIEUX



Chaque mois, nous vous livrons des détails curieux voire insolites de notre, riche et pourtant méconnu, patrimoine amaytois. Aujourd'hui, on vous parle des potales de Jehay.

La croisade mariale de Regnum Mariae

En sillonnant les rues de Jehay, on découvre, sur certaines façades, des petites potales bleues accueillant une statuette de la Vierge.

Dans les années 60, un curé de Jehay-Bodegnée se rendait de porte en porte pour vendre ses potales bleues aux habitants. Les bénéfices de ces ventes étaient consacrés aux Missions chrétiennes.

Cet échange était contractuel. ✱

Lors de l'achat, la famille signait un **contrat**, engageant ses membres à prier chaque soir mais également à appliquer des principes chrétiens tels que le pardon et la charité.

Les familles plaçaient leur potale en **façade** ou près de leur porte d'entrée pour bénéficier de sa protection. ✱



LES POTALES

Ce terme belge vient du wallon "potè" qui désigne un petit trou. Il évoque maintenant les niches murales abritant une statuette religieuse. Placées le long des voiries ou incrustées dans les façades, les potales témoignent de la dévotion populaire d'autant.

LE SERVICE DES AGENTS CONSTATATEURS VOUS INFORME



Depuis trois ans, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a changé. Les coordonnées de la puce électronique de votre animal sont masquées.

Si votre chien ou votre chat a l'âme d'un fugueur ou qu'on retrouve sa dépouille sur la voirie, nos agents constatateurs ou la police doivent systématiquement faire appel au SPW ou à des vétérinaires afin d'obtenir les coordonnées du propriétaire. Ceci retarde notre travail d'identification.

La solution ? Allez sur le site internet www.dogID.be pour les chiens ou www.catID.be pour les chats, et d'un clic, autorisez l'utilisation publique de vos données personnelles. Cela ne signifie pas que n'importe qui pourra trouver votre adresse. Seules les personnes qui possèdent le numéro de la puce électronique de votre animal auront accès à vos données.

Profitez-en également pour mettre vos données à jour si vous avez changé d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse e-mail... ou si vous venez d'acquérir un animal qui est toujours au nom de l'ancien propriétaire.

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

Les commémorations
de la Libération 40-45

auront lieu le mercredi 8 mai.

C'est l'occasion de rappeler combien la paix est précieuse et doit le rester.

Les conflits qui perdurent aux portes de nos frontières européennes nous conscientisent sur l'urgence de continuer à transmettre la mémoire collective de ceux qui se sont battus pour préserver nos libertés.

Notre échevin des manifestations patriotiques, Luc Huberty se joindra à nos porte-drapeaux et



invite les citoyens le **8 mai** à les rejoindre pour rendre hommage aux victimes de guerre ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui ont œuvré pour la Paix, à l'occasion des commémorations de la Libération 40-45.

Ils rallieront les différents points de commémoration selon le programme suivant :

9h : Monument aux Morts d'Ampsins

10h : Monument aux Morts de Jehay

11h : Grand Place d'Amay



URBANEWS : ABRI À ANIMAUX

Chaque mois, découvrons la réglementation en matière d'aménagement du territoire et/ou d'urbanisme. **L'objectif ?** Vous aider et vous guider dans la réalisation de vos projets.

Abri à animaux (Article R.IV.1-1 N 1 et 2 du Code du Développement Territorial)

Conditions pour être exonéré de permis Ruches :

Une ou plusieurs ruches par propriété.

Sans préjudice de l'application des dispositions visées au Code rural et des conditions intégrales prises en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Conditions pour être exonéré de permis Abri pour animaux :

Un ou plusieurs abris pour animaux par propriété.

Situation : dans les espaces de cours et jardins.

Implantation :

- a) à **3 m** au moins des limites mitoyennes ;
- b) à **20 m** au moins de toute habitation voisine ;
- c) non situé dans l'axe de vue perpendiculaire à la façade

arrière d'une habitation voisine.

Superficie maximale totale de l'ensemble des abris pour animaux sur la propriété : **20 m²** pour un ou plusieurs abris ou **25 m²** pour un ou plusieurs abris dont un colombier

Volumétrie : sans étage, toiture à un versant, à deux versants de même pente et longueur ou d'une toiture plate.

Hauteur maximale calculée par rapport au niveau naturel du sol :

- a) 2,50 m à la corniche ;
- b) 3,50 m au faîte ;
- c) le cas échéant, 3,20 m à l'acrotère.

Matériaux : bois ou grillage ou similaires à ceux du bâtiment principal existant.

Sans préjudice de l'application des dispositions visées dans le Code rural et des conditions intégrales et sectorielles prises en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement



Plus d'informations sur la législation urbanistique :

https://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/amenagement/views/documents/juridique/codt/CoDT_petits_permis.pdf

4

Dans le cadre de son Plan de Cohésion Sociale (PCS), la Commune d'Amay, en partenariat avec le CPAS, la MIRHW, le COF et le Forem, organise son premier *Labyrinthe de l'Emploi et de la formation* le **jeudi 16 mai 2024 de 10h à 16h** au Centre culturel d'Amay.

- * Pascale Uyttebroeck : 085/830.807
- * Caroline Antoine : 085/830.811
- * Inès Mooren : 085/830.814
- * Elodie Smirnov : 085/830.828

Pourquoi organiser ce type d'événement dans notre commune ?

Les travailleurs sociaux du Plan de Cohésion Sociale ont remarqué, en discutant avec nos différents services partenaires (le Service d'Insertion Sociale du CPAS, la Mission Régionale Huy Waremmes, le COF, ...), que l'insertion socio-professionnelle était actuellement une branche très complexe de l'accompagnement social.

Dans ce cadre, une plateforme locale ISP (Insertion Socio-Professionnelle) a été créée par le Plan de Cohésion Sociale d'Amay, le CPAS et le COF. Elle a pour but de réunir 4 fois par an les acteurs de l'Insertion Socio-Professionnelle afin de se fixer des objectifs de travail et de trouver des pistes de solution pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires.

En parallèle, nous souhaitons mettre en place un salon de l'emploi un peu original et avons pensé au concept du "Labyrinthe de l'Emploi" pour répondre d'une part à une demande de formation et d'autre part, aider à mettre les bénéficiaires en activité sur le marché de l'emploi.

Vous cherchez un emploi ? Une formation ? Vous souhaitez recevoir une préparation efficace à l'emploi ? Vous voulez travailler dans votre région ou vous cherchez un emploi dans une entreprise (inter)internationale ?

Rendez-vous au Labyrinthe de l'Emploi d'Amay !

Accessible à TOUTES les personnes en recherche d'emploi et/ou de formation, cette nouvelle action poursuit un double objectif :

- * Informer et aider le demandeur d'emploi à identifier son projet personnel, lui donner un maximum de conseils personnalisés et l'orienter vers les services adéquats
- * Favoriser l'accès au travail, à la formation et à l'insertion sociale. Et cela, dans un seul et même lieu !

Le Labyrinthe de l'Emploi, n'est pas un salon de l'emploi classique. Il propose cinq salles thématiques, **accessibles à tous publics**, tant aux demandeurs d'emploi qu'aux professionnels.

Vous y trouverez :

- 1 Un espace de rencontre avec les employeurs et les institutions proposant des formations,
- 2 Un atelier rédaction/vérification de CV et lettres de motivation où il est conseillé de venir avec vos CV et lettre de motivation sur clé USB,
- 3 Un espace coaching proposant une simulation d'entretien d'embauche pour se préparer à rencontrer des employeurs,
- 4 Un espace "relooking" où les visiteurs recevront des conseils (coiffure, esthétique et vestimentaire),
- 5 Un espace associatif / institutionnel où vous pourrez aller à la rencontre des institutions travaillant sur le territoire communal.

Vous avez des enfants non scolarisés ? Le Service ATL propose des ateliers récréatifs à vos enfants pendant que vous faites le tour du labyrinthe.

Pas de moyen de transport ? Le Servibus peut être mis à disposition pour véhiculer les personnes ne possédant pas

Le Plan de Cohésion Sociale : rôle et missions

Le service du Plan de Cohésion Sociale d'Amay, organisateur de l'événement, est constitué d'une équipe motivée et dynamique (une responsable de service et de trois travailleurs sociaux).

Son objectif : développer et coordonner des actions sur le territoire communal, en partenariat avec des acteurs locaux pour réduire la précarité et les inégalités, et contribuer à la construction d'une société plus solidaire.

Le PCS développe des projets en matière de logement, santé, d'insertion socio-professionnelle et au sein des quartiers à habitations sociales.

Les contacter ?



L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

de moyen de locomotion et n'ayant aucune autre solution. Contactez-nous au 0494/516 543.

Appel aux employeurs



Le Labyrinthe compte déjà plusieurs exposants. **Pour étoffer notre offre, nous souhaitons lancer un appel aux employeurs, organismes de formation et d'insertion socioprofessionnelle, agences intérim, couveuses d'entreprises, ...**

Informations & inscription des employeurs :

Contactez-nous par téléphone au 085/830 828 ou mail : elodie.smirnov@amay.be

Dès maintenant et jusqu'au 8 mai prochain, vous avez la possibilité de vous inscrire pour faire partie de l'aventure en tant que professionnel, quel que soit votre profil. Les emplois proposés par les entreprises présentes sont très diversifiés et tout le monde est donc le bienvenu !

Le petit + Votre participation au Labyrinthe vous donne accès à toutes les informations sur les services de notre institution et de nos partenaires de l'insertion sociale et/ou professionnelle mais vous permet aussi de réseauter.

LE LABYRINTHE DE L'EMPLOI & DE LA FORMATION

Jeudi 16 mai 2024
De 10h à 16h

Centre culturel d'Amay rue Entre-deux-tours, 3 - 4540 AMAY
L'entrée est gratuite et nous vous y attendons nombreux.
Parkings publics gratuits (à l'Académie, à La Poste, ...)
Pour toute information complémentaire :
Contactez notre service du Plan de Cohésion Sociale d'Amay au 085/830 828 ou mail : elodie.smirnov@amay.be

ILS ONT DÉJÀ DIT OUI...

L'asbl AMO Mille lieux de vie, Infor'jeune, le CSC, le Carrefour des métiers, Dora Dorès, l'AVIQ, Elora by Sabine (vêtements), l'ASBL Vis à vis (conseils coiffure/barbe, colorimétrie), la Maison de Repos L'Estérel, Les écrivains publics, le FOREM, la MIRHW, l'IFAPME, l'IPEFA Huy-Waremme, LEM intérim, Créa'job, la Défense, la Police, le CPAS d'Amay (Régie des Quartiers et l'EFT) et le COF.

Consultez la liste actualisée de nos intervenants sur www.amay.be



LA DÉFENSE



Venez découvrir ces organismes de formation et entreprises et bien d'autres encore, ce 16 mai !

Éclairage public – Passage aux LEDS – Phase 3

En mars 2024, a débuté la troisième et dernière phase de remplacement des luminaires le long des voiries communales amaytoises : le gestionnaire de réseau de distribution RESA s'attèle à remplacer 1.040 luminaires sodium basse pression par du LED.

Ce chantier devrait durer trois mois et marquera la fin de ce projet initié en 2020.

Le coût de cette 3^e phase : Dans le cadre de son sponsoring pour des projets liés à la transition énergétique, RESA intervient à hauteur de 150.000 € et le reste du coût (225.000 €) est supporté par la Commune avec l'aide d'un subside octroyé par Engie ELECTRABEL.

Bien que le montant de cet investissement puisse sembler impressionnant, il s'agit d'une part, d'une volonté de la Ré-

gion wallonne et, d'autre part, d'un investissement rentable pour les finances publiques. En effet, le temps de retour sur investissement est estimé à moins de 6 ans pour une durée de vie des luminaires largement supérieures par rapport aux anciens types d'éclairage !

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une optique de développement durable en diminuant la consommation d'électricité, induisant une baisse des factures et de la consommation d'énergie pour notre Commune.

Consultez la liste des rues concernées par cette troisième phase sur www.amay.be



AMAY DÉCROCHE LE LABEL HANDYCITY

Le 9 avril dernier, notre Commune s'est vue officiellement décerner le label Handycity® dans le cadre d'une cérémonie qui se déroulait à la cité Miroir de Liège.

C'est une belle reconnaissance du travail de longue haleine accompli par l'ensemble des services communaux, notre Handicontact, l'échevinat des PSH et les membres du CCCPH.

Depuis 2019, Amay s'est illustrée par ses nombreuses (38) actions inclusives (création d'un échevinat et d'un Conseil Consultatif Communal de la Personne en situation de Han-

dicap, sensibilisation, information, formation, travaux d'aménagement pour plus d'accessibilité).

Handycity® est un label qui vise à encourager les communes qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Amay mettra tout en œuvre pour conserver ce label et poursuivre le développement de ses initiatives inclusives.



LES ÉCOLES AMAYTOISES À MAMACHOKÉ



Amitiés Amay Bénin est une association active depuis 15 ans au Bénin. Son objectif est de soutenir l'école de la Trinité, située à Bantè, plus précisément dans le village de Mamachoké.

Près de 200 élèves de l'enseignement primaire se voient ainsi offrir des apprentissages de qualité, et un repas chaud par jour.

Les projets actuels de l'association sont la construction de classes de maternelle, la réalisation de toilettes et l'achat d'un minibus pour le transport des enfants.

Des activités sont organisées au long de l'année pour recueillir les fonds nécessaires. Une idée a germé, celle d'impliquer les écoles amaytoises.

Les écoles amaytoises et celle de Mamachoké vont partager leur quotidien. L'objectif ? décrire leur quotidien et présenter leur établissement par le biais d'articles, de photos et de dessins. Les petits Béninois et les petits Belges échangeront leurs

expériences via plusieurs approches (l'alimentation à l'école, l'environnement, les déplacements domicile/école, les bâtiments et la vie scolaire, les cours et les apprentissages, la vie à l'école,...).

Grâce à l'appui de la Maison de la Poésie

d'Amay, un livre à ce sujet sera édité cette année et vendu au profit de l'ASBL Amitiés Amay/Bénin. Il devrait être disponible fin 2024.

Le programme 2024 de l'ASBL :

26 mai : Randonnée pour voitures ancêtres, au départ de la grand Place

23 juin : Fête de la fraise

28 juillet : Marche Adeps (5, 10, 15 et 20km) en association avec Amabeach, au départ du hall omnisports

1^{er} septembre : Tournoi de pétanque

1^{er} décembre : 15^{ème} anniversaire de l'ASBL, concert de Noël au Trianon à Liège

D'autres activités s'ajouteront encore en cours d'année.

Suivez-les sur Facebook.

ecolo

Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

De génération en génération

« Ah, c'était quand même bien mieux de notre temps ! » Cette affirmation, nous l'avons entendue de nos parents et nos enfants l'entendent de notre bouche. Ce besoin de mettre en valeur l'époque de notre jeunesse, n'est-il pas simplement lié à nos plus beaux souvenirs, à nos plus belles émotions ? Bien sûr que oui, car c'est à cette période que se marquent dans notre mémoire des événements qui nous suivent tout au long de notre vie.

S'il nous est parfois difficile de comprendre notre jeunesse actuelle, si différente de celle que nous avons vécue, rappelons-nous que nos parents ne nous comprenaient pas non plus : on les appelaient les vieux.

Nos « belles années » sont souvent illustrées par des caractéristiques de l'époque, la musique par exemple, qui évolue au travers de toutes les générations : le temps des yéyés pour nos parents, la new wave pour nous, le rap pour nos enfants. Les modèles de voitures : les Ford Capri et Renault R8 de papa, comparées à nos VW Golf GTI et Opel Kadett et maintenant les Toyota hybrides et Tesla de nos enfants.

Les émissions de télé ravivent aussi des moments de notre jeunesse, des rituels du dimanche en famille ou avec des amis. L'évolution de la télévision, noir et blanc d'abord, ensuite la couleur, puis les écrans plats. Mais surtout l'ancien temps où avoir une télévision était un événement dans son quartier, alors qu'actuellement une télévision fait partie du panier de la ménagère.

Malgré toutes ces évolutions - et ce ne sont que quelques exemples - n'est-il pas erroné de dire à nos enfants que notre époque était meilleure que la leur ?

C'est là que je pense que la notion de vivre avec son temps prend toute sa dimension. Ils sont notre futur, qui commence maintenant. Laissons-leur aussi leurs belles années, même si nous ne les comprenons pas toujours : cela deviendra leur génération, la plus belle pour eux. Laissons-les vivre leur présent et choisir leur avenir !

Un citoyen Amaytois de 52 ans.



La force de nos idées

Motion présentée au Conseil communal le 23 avril 2024 : soutien au monde agricole (extraits).

- Considérant que les aspects ruraux et agricoles de la Commune d'AMAY ne sont pas négligeables ;
 - Considérant que la surface agricole/horticole utile représente un pourcentage important du territoire de la Commune ;
 - Considérant l'importance de garder et pérenniser l'activité agricole dans la commune et dans notre région ;
 - Considérant les revendications des agriculteurs qui réclament un allègement des charges administratives liées notamment aux contraintes réglementaires, une meilleure rémunération de leur travail, une opposition au traité de libre-échange avec le MERCOSUR, une meilleure reconnaissance sociétale, un accès plus facile à la terre agricole ;
- Qu'il y a lieu, notamment :
- De réclamer auprès du Gouvernement fédéral le retour rapide de "la concertation chaîne", de définir quelle est la rémunération de chaque maillon de cette chaîne et de faire aboutir des solutions permettant une juste rémunération aux producteurs ;
 - De demander au Gouvernement wallon de poursuivre la politique de recherche afin de faire bénéficier aux agriculteurs des alternatives durables, efficaces, viables économiquement et directement applicables lorsqu'une pratique culturale ou un produit phytosanitaire est voué à disparaître ;
 - De demander au Gouvernement wallon de renforcer le statut d'agriculteur actif et de rediriger un maximum des aides PAC vers les agriculteurs et secteurs qui s'inscrivent dans l'agriculture familiale et en ont le plus besoin ;
 - De demander au Gouvernement wallon de constamment mettre en corrélation la conservation saine de notre environnement, le développement de la biodiversité et la continuité de notre agriculture, en favorisant l'attractivité du métier, les aspects familiaux et de proximité, pour les générations futures en donnant l'accent sur l'indépendance et la dignité de nos exploitants.



Vu que nous rentrons dans la période électorale des législatives, le groupe PS souhaite garder un devoir de réserve et éviter toute forme de propagande électorale conformément à la législation, en ne s'exprimant pas dans cette tribune ce mois-ci.

Le groupe PS



NAISSANCES

Wahil	né à Liège, le 19/02/2024	Amay
Lyssandro	né à Seraing, le 20/02/2024	Ampsin
Thiago	né à Huy, le 23/02/2024	Amay
Florine	née à Liège, le 24/02/2024	Ampsin
Alice	née à Liège, le 01/03/2024	Amay
Oscar	né à Seraing, le 04/03/2024	Amay
Moremi	née à Liège, le 08/03/2024	Jehay
Marley	né à Liège, le 09/03/2024	Jehay
Nina	née à Liège, le 13/03/2024	Jehay
Malo	né à Liège, le 15/03/2024	Ombret
Lénaëlle	née à Liège, le 16/03/2024	Amay
Diliano	né à Liège, le 17/03/2024	Amay

MARIAGES

KAYA Kadir et SKUTELLA Vanessa DUCHESNE Benjamin et ANTOINE Elise

DÉCÈS

PEERENBOOMS Marie 76 ans, veuve de LIECKENS André, Jehay
 TAILLARD Nicole, 88 ans, divorcée, Villers-le-Bouillet
 KELKENEERS Léon, 89 ans, veuf de MARECHAL Micheline, Ampsin
 GUIOT Jacqueline, 80 ans, épouse de GLAUDE Marcel, Amay
 ARNOLDY Pol, 75 ans, veuf de MUSIQUE Gina, Amay
 PINA Iole, 93 ans, veuve de VICENZI Antonio, Amay
 GOFFARD Annie, 68 ans, épouse de JADIN Philippe, Amay
 STIENNON Patricia, 71 ans, épouse de LINOTTE Serge, Ampsin
 LION Colette, 84 ans, veuve de BOILEAU Engèls, Amay
 HOUET Ida, 94 ans, veuve de ETIENNE Henri, Amay
 JOANNÈS Claude, 78 ans, épouse de WAUTERS Jean Louis, Ampsin
 GÉRARD Renée, 87 ans, veuve de DECHANY Camille, Amay
 LAMBRECHTS Maria, 96 ans, épouse de RORIVE Alphonse, Amay
 FADEUR Monique, 84 ans, veuve de BAIKRICH Gilbert, Amay

Agenda

Vendredi 26 avril de 19h30 à 22h
 Soirée Jeux
 à la Bibliothèque-
 Ludothèque

Samedi 25 mai de 10h à 18h,
 Journée "Artistes &
 compositeurs en herbe"
 au Centre culturel d'Amay (entrée
 gratuite, bienvenue !)

Mercredi 29 mai à 20h
 Conseil communal
www.amay.be

Fête de la Pentecôte de Jehay
 Du 18 au 20 mai

Programme :

- Samedi 18/05**
 15h : brocante sur le champ de foire
 Réservation : 3 Jehay 0499/05 68 023
- Dimanche 19/05**
Nouveauté!
 Dès 14h : marché du terroir sur le champ de foire
- Lundi 20/05**
 10h : messe festive à l'église de Jehay, célébrée par M^r l'Abbe Sabodini
 14h : marché sur le champ de foire

Horaires :
 Le champ de foire ouvert samedi, dimanche et lundi à partir de 14h

Animation :
 10h à 18h tous les jours tout le week-end

BRUNCH LOCAL ET ÉQUITABLE
 Dans le jardin des traiteurs Nat & Pat, Ampsin

Dimanche 2 juin
 Réservation obligatoire

Buffet 22€/adulte | 15€ < 12ans | 10€ < 6 ans (menu à retrouver sur www.amay.be)

Services : 9h30-11h et 11h30-13h

Réservation par téléphone auprès du Service Commerce (085/31.44.48 | festivites-commerce@amay.be | 10 ch. Roosevelt | Confirmation par virement sur compte de Nat et Pat (BE25 0017 5326 3882) avant le 21/5. Communication : "Brunch 2024 + nom de famille + service 1 ou 2"

Ampsin sera en fête ce dimanche 2 juin avec :

- sa brocante annuelle
- une visite guidée proposée par Yvette Rosaire, guide du patrimoine. 10h-11h30.

Sur réservation 20 participants max., réservation conseillée auprès de l'Office du Tourisme 085/31 4448 | PAF : 5€ à régler auprès de la guide avant la visite).

- une promenade naturaliste généraliste de la carrière d'Ampsin à 11h (durée : +/- 1h30) par Bernard Grandelet, guide-nature et guide-carrières. Max. 15 personnes | Réservation auprès de l'Office du Tourisme : 085/31 44 48

DON DE SANG À AMAY
 Gymnase d'Amay
 Rue de l'hôpital
 Mardi 30 Avril
 de 17:30 à 20:00

À AMP SIN
 Gymnase d'Ampsin
 Rue Chenia 18
 Jeudi 2 Mai
 de 15:30 à 18:00

INFOS :
www.DonneurDeSang.be
 0800 92 245

SEVENIR DU SANG CROIX-ROUGE de Belgique

Une organisation de **WashCoop** et **Amay transition**

Trocs au Jardin
 Le 4 mai 2024
 de 10h30 à 16h
 3^e édition

À la Tour Romane
 Rue de l'Industrie, 38
 Amay

Échange de plantes, graines, livres et outils de jardin
 Exposés et stands pour jardiniers débutants et avertis
 Découverte de plantes sauvages comestibles
 Affûtage d'outils de jardin
 Animations pour enfants
 Bar et BBQ (produits locaux)
 Entrée gratuite

Programme sur www.washcoop.be et www.amaytransition.be

Avec le soutien de la Province de Liège et de ses services agricoles
 Éditeur responsable : A. Oudin

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, consultez "**Rendez-vous**", le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Rédigé par le Service Communication

Distribué par points de dépôts chaque mois (sauf juillet et août)

Téléchargez gratuitement App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.

En pdf via le site www.amay.be ou sur demande par mail à

communication@amay.be | Chaussée Roosevelt 10 | ☎ 085 31 44 48

Mensuel d'information de la Commune d'Amay
 Éditeur responsable : le Collège communal



Commune d'Amay



commune_amay

